

Visite du lieutenant-colonel ROURE, chef de corps du 9^e RIMa, le 14 août



Fêtes de Bazeilles les 30 et 31 août, au camp Némou



KIKIWI

Revue interne du RSMA - Guyane

VIE DU RÉGIMENT



Visite ministérielle à Saint-Laurent, le 3 septembre



Madame Annick GIRARDIN, Ministre des Outre-Mer, et Madame Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, effectuaient une visite à Saint-Laurent du Maroni lundi 3 septembre afin d'évaluer et coordonner les actions à mener sur le département guyanais.

Malgré un programme chargé, articulé autour des questions de coopération transfrontalière avec nos voisins Surinamais, les difficultés rencontrées par les acteurs locaux en charge de la jeunesse, de l'éducation, de la prévention de la délinquance, une délégation du régiment du service militaire adapté de la Guyane a pu échanger avec nos ministres lors du déjeuner à la sous-préfecture.

Par ailleurs, une équipe de la section Agent polyvalent de restauration (APR) du RSMA-Guyane était présente pour soutenir avec ses serveurs la prestation «déjeuner-cocktail» organisée par les services de la Sous-préfecture.

S'inscrivant pleinement dans les politiques publiques ultramarines, Madame Annick GIRARDIN soulignait l'action particulière que mène le RSMA sur le territoire guyanais tout en évoquant «une véritable réussite» avec un taux d'insertion de plus de 76 %. L'accompagnement au cas par cas, dans des filières identifiées et en cohérence avec le milieu économique et les besoins locaux sont les clés du succès pour l'emploi des jeunes Guyanais.

Visite de M. GIUSTI, directeur général adjoint de la DGOM, le 13 septembre



Le 13 septembre 2018, le régiment du service militaire adapté de la Guyane a accueilli M. Charles GIUSTI,

directeur général adjoint de la Direction Générale des Outre-Mer (DGOM), au camp Néo à St-Jean du Maroni.

Journée d'information pour les familles et bal des arrivants, le 22 septembre



Marquant la fin de la séquence PAM 2018 au RSMA-Guyane, une journée d'information des familles a été organisée à Saint-Jean du Maroni le samedi 22 septembre 2018. Cette journée s'est conclue par le traditionnel bal régimentaire des arrivants.

Ces activités de cohésion permettent de dispenser aux nouveaux arrivants des recommandations essentielles pour leur séjour au sein du régiment. Elles offrent aussi à l'ensemble des familles vivant à Cayenne et à Saint-Jean du Maroni l'opportunité de faire connaissance.

...



KIKIWI

Revue interne du RSMA - Guyane

VIE DU RÉGIMENT



Remise de galons par le chef de corps



CFPLI - La 1^{ère} sortie terrain en FMI : premiers pas vers la réussite personnelle et collective



Partis le 7 août au matin, ils ont débuté leur phase terrain par une marche de 10 km en suivant l'ancien chemin de fer qui reliait autrefois le camp de la Relégation à Apatou et recouvert aujourd'hui par l'épaisse couche végétale amazonienne. Les VS ont montré de belles dispositions pour le dépassement de soi en rejoignant la crique des cascades, leur lieu de villégiature pour deux nuits, en à peine trois heures de marche avec sac à dos.

Une fois sur place, les instructions de vie en forêt se sont succédées pour permettre aux volontaires de la section d'acquérir toutes les bases nécessaires à la bonne marche du camp avant la nuit. Ils ont ainsi vu l'importance d'un montage correct du hamac et de la bâche lorsque la première pluie leur a permis de tester leur abri. La découverte de la ration de combat fût un moment particulier où le menu compte plus que l'aspect d'ensemble, certains préférant avoir des tortellini pur bœuf plutôt que le veau marenge au menu, le tout dans un esprit de partage.

Incorporés le 1er août, les volontaires (VS) de la section FMI aux ordres de l'ADC Pierre poursuivent leur formation militaire au milieu de la jungle guyanaise.

La journée du 8 août était marquée par un petit entraînement physique à base d'obstacles en forêt, d'une instruction au franchissement et d'un brancardage de



fortune qui s'est effectué par groupe, avant une dernière nuit en hamac et un retour au quartier.

Moment-clé de leur formation, cette sortie terrain marquera à vie le contingent 2018-08 qui y aura appris les règles d'entraide, de partage et de cohésion où le plus faible compte autant que le plus fort. Ils savent désormais que travailler ensemble aboutit souvent à la réussite individuelle et à l'accomplissement de soi. Une notion qu'ils retiendront à coup sûr dans le cadre de leur future insertion.

CNE Florent

CFPLI - Des emplois à la clé avec le RSMA-Guyane !



technicien, en mai 2018, pour occuper les fonctions de magasinier au sein de ce service.

Très motivé et persévérant, il se lance parallèlement dans la bataille de l'emploi. Après quelques recherches, il contacte la société Communication Graphique, spécialisée dans la sérigraphie et l'impression, située à Macouria qui accepte de le prendre deux semaines en stage. Durant ce laps de temps, il démontre ses capacités de travailleur, son assiduité et sa grande rigueur au travail et l'essai est concluant : il est engagé comme technicien sur machine d'impression.

Désireux de s'insérer dans la société et de trouver un travail, le marsouin Giovanni entre au RSMA-Guyane, sans diplôme, en juin 2017.

Après un mois de formation initiale au sein de la Compagnie de formation professionnelle de logistique et d'instruction, il s'oriente vers la filière MEB (Menuiserie en bâtiment) à la 1ère Compagnie de formation professionnelle où il apprend les rudiments du métier.

Très vite repéré parmi ses pairs pour ses qualités, il effectue un stage de plusieurs semaines au sein du SMCA (magasin habillement du régiment) pendant lequel il donne entière satisfaction. Il signe donc un contrat de volontaire

Un rendez-vous est alors pris à Pôle emploi avec son futur employeur pour signer un contrat PEC (Parcours emploi compétence) le 03 août 2018. Ce contrat, particulièrement intéressant pour son employeur car lui permettant de bénéficier d'aides de l'Etat pour l'embauche de son salarié, est également bénéfique pour notre volontaire qui bénéficiera ainsi d'un contrat stable d'un an minimum !

Après un dernier tour du régiment pour les dernières formalités administratives, le Marsouin de 1ère Classe Giovanni quitte le RSMA-Guyane en pouvant être fier de son parcours !

CNE Florent

CFP1 - Chantier pratique pour la réalisation du carbet de la crique Cascade 2



Au début du mois d'octobre 2017, les stagiaires de la filière « multitechnique » de la section Métiers de la terre commandée par l'ADC Jean-Yves ont entamé leur formation « charpente » avec pour projet de construire un carbet d'environ 14 mètres de long par 4 mètres de haut à la crique Cascade 2. Conduit par le CCH Yves et leur formateur civil M. BERTO, c'était l'occasion pour les volontaires du RSMA-Guyane de mettre en pratique leurs connaissances acquises dans un projet concret, au profit des Formations militaires initiales (FMI).

Ce chantier s'est déroulé en quatre phases durant dix semaines : la filière a tout d'abord reçu des cours théoriques de traçage de plan sur papier puis d'épure au sol pour évaluer la grandeur des pièces à réaliser.

Dans un deuxième temps, ils ont commencé à façonner les différentes pièces de bois avec des machines telles que la scie circulaire sur banc et la dégauchisseuse.

Puis la section Conducteur d'Engins de Travaux Publics

(CETP), conduit par le CCH Alain a coulé les dalles de béton afin d'y fixer les poteaux porteurs du carbet avant de continuer à aider la M-TECH avec leur pelleteuse. Celle-ci a également permis d'acheminer le bois à l'emplacement prévu de montage ainsi que pour le déplacement et l'assemblage des pièces de structures lourdes et volumineuses.

Enfin, la couverture du carbet au moyen de tôles a achevé le montage.

Le mercredi 1er août 2018, l'inauguration par le chef de corps, le lieutenant-colonel LESUEUR, a conclu ce projet qui démontre les compétences de formation et de conduite de travaux de la filière « multitechnique » de la section des métiers de la terre. Ce chantier laissera un souvenir impérissable aux volontaires stagiaires des communes de l'intérieur.

CFP1 - Chantier pratique de la dalle du poste de commandement



La dalle vieillissante du poste de commandement (PC) ne permettait plus de circuler dans de bonnes conditions sur ce plateau et surtout d'évacuer les eaux de pluies. Il a donc été décidé de la refaire.

Ce chantier pratique a été confié à la CETP, commandée par le sergent-chef Kévin mais naturellement dirigée par le CCH Pierre-Clément, chef de la filière « maçonnerie ».

Au jour d'aujourd'hui, les quatre premières phases ont été réalisées. La dalle recouvre une superficie de 300 m², sur une épaisseur de 15 cm et pour un volume de 45 m³.

Tout d'abord, il a fallu détruire la dalle initiale à coups de masse et de marteau-piqueur, et, évacuer les 50 m³ de gravats à la main et à l'aide d'engin de chantier.

Puis, des tranchées d'évacuation d'eau d'environ 30 à 60 cm de profondeur ont été réalisées tout en respectant la pente des deux pour cent. 70 mètres de canalisations ont ainsi été posées.

Ensuite, la filière « maçonnerie » a confectionnés dix regards sur mesure afin de faire face aux particularités climatiques.

L'avant-dernière phase consistait, pour les volontaires, à étudier la pente de la dalle pour mettre en place les caniveaux afin qu'ils recueillent au maximum les eaux pluviales.

Enfin, la dernière étape a été de couler la nouvelle chappe de béton.





CFP1 - Cadeau de départ du chef de corps



Le chef de corps descendant, le colonel Stéphane FONTAINE, a reçu comme cadeau de départ une représentation de l'étendard régimentaire placé dans un porte-drapeau.

Cet objet d'artisanat a été réalisé par la section Menuiserie en bâtiment aux ordres de l'adjudant Olivier et principalement par le caporal-chef Brice, chef de filière et le caporal-chef Éric, volontaire technicien.

Le matériau utilisé pour sa confection est un bois précieux, le « Moutouchi », qui pousse dans la mangrove ou en bordure de rivières.

Comme la caisse maritime du chef de corps était déjà partie, cette vitrine a été réalisée de manière à être démontable grâce à un système de tige filetée. Le socle a été confectionné en deux parties et toutes les moulures ont été faites à l'aide d'une machine-outil dénommée toupie.

Afin de faire ressortir toutes les couleurs du bois et principalement son veinage rouge et orangé, qui font toute la beauté de ce bois, la vitrine a été vernie.

Les cadres de la deuxième section ont mis en œuvre tout leur savoir-faire afin d'offrir au chef de corps un cadeau digne de la reconnaissance des marsouins du RSMA-Guyane à son chef.

CFP2 - Le 14 juillet dans l'est guyanais

Fidèle à son rattachement géographique, la 2ème compagnie de formation professionnelle a eu l'honneur de célébrer une nouvelle fois la Fête nationale à Cayenne et à Kourou pour les cérémonies du 14 juillet 2018.

Un excellent état d'esprit a animé les volontaires ayant bien perçu la signification de ces journées. Ils ont fièrement défilé devant leurs familles et compatriotes en faisant honneur au RSMA-Guyane. Ils sont le relais majeur pour transmettre la devise du RSMA : la réussite par l'effort et le travail.

Félicitations à eux pour leurs belles prestations et beaucoup de réussite, dans la construction de leur projet professionnel.

CNE Noël



CFP2 - Participation de volontaires stagiaires au Cayenne Beach, les 21 et 22 juillet



S'appuyant sur nos volontaires motivés et exaltés, ce sont une équipe de Beach Volley et une équipe de Sand Soccer qui se sont alignées pour défendre les couleurs du RSMA-Guyane lors de la manifestation du Cayenne Beach Village 2018.

Capitaine de l'équipe de Soccer, le CPL Christy est venu pour gagner et mener son équipe à la victoire. Éliminé en quart de finale, il a conduit ses troupes comme un chef

et montré à tous que volontaires au RSMA-Guyane est un socle d'excellence pour notre région et pour l'avenir de la nation. L'esprit sportif et l'envie de progresser dans un contexte de cohésion sociale et fraternelle sont encrées dans nos traditions et se sont encore affichés avec panache lors de cette manifestation de très belle facture organisée par la ville de Cayenne. Bravo à tous !

CNE Noël

CFP2 - Visite du COMSMA à l'école de la deuxième chance (E2C) guyanaise



Le général de brigade Thierry de LADOUCKETTE a effectué une visite du dispositif Guyanais de l'école de la deuxième chance (E2C) le 20 juillet 2018. Au modèle de fonctionnement proche de celui du RSMA-Guyane, il est implanté en Guyane depuis moins d'un an et œuvre pour l'insertion professionnelle des jeunes, en situation régulière de 18 à 25 ans, en métropole et en Europe.

Ainsi, les échanges ont permis de comparer les fonctionnements internes afin d'optimiser nos procédures, de bénéficier d'idées nouvelles et constructives pour l'accomplissement d'une mission commune aux deux entités : l'insertion professionnelle des jeunes Guyanais.

CNE Noël

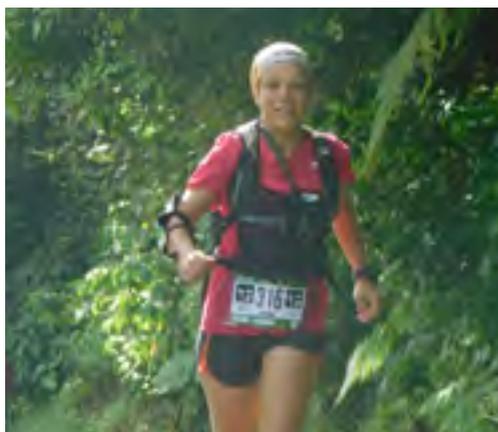


L'ultra-trail de Martinique

Le 5, 6 et 7 mai derniers avait lieu la 21ème édition du Tchimbé Raid de la Martinique. Au programme de cet événement sportif : trois parcours empruntant les circuits de grandes randonnées pédestres de la Martinique (l'ultra trail du Tchimbé Raid avec 103 kilomètres et 5500 mètres de dénivelé ; le Tchimbé du Volcan comportait 53 kilomètres à parcourir sur 2610 mètres de dénivelé et enfin

le Tchimbé du Piton avec 21 kilomètres et 810 mètres de dénivelé).

Parmi les nombreux compétiteurs venus du monde entier, plusieurs cadres sponsorisés par le CSA du RSMA-Guyane, ont participé notamment à l'ultra trail du Tchimbé Raid en relais et au Tchimbé Volcan en individuel.



Rencontre avec Marine, Médecin Principal au RSMA-Guyane

« Pour moi, l'épreuve « Tchimbé du Volcan » débute bien avant avec onze semaines de préparation. Un dénivelé de 2610 mètres étant annoncé, je cherche des montagnes à Saint-Jean du Maroni : pas facile !

Le 6 mai, je commence l'épreuve à six heures d'AJoupa-Bouillon avec un départ très roulant pour « disperser » les concurrents. Je me sens bien entraînée pour la course. Je suis donc partie à bonne allure mais la technicité du parcours et le climat ne me permettent pas de progresser comme souhaité. J'évolue de façon satisfaisante et j'entends des « waouh ! Courage, vous êtes la 3ème ». Ce qui me fait avancer : l'envie de justifier toutes mes séances d'entraînements, la fierté de réussir devant ma famille et la volonté de brandir les couleurs du CSA du RSMA-Guyane sur le podium !

Je m'autorise une halte pour changer de poche d'eau, de baskets et me ravitailler. Je vois une féminine arriver derrière moi ; faire une courte pause et me passer devant. Je redémarre mais ne parviens pas à la dépasser.

La seconde partie est encore plus technique et boueuse ; les glissades sont très fréquentes. Je sens un esprit de cohésion lors de l'épreuve. J'aide moi-même une féminine de l'ultra trail de 103 km à repartir après une chute.

Au 46ème kilomètres, je demande combien il m'en reste car ma montre, par manque d'autonomie, m'a lâché. On me répond « neuf kilomètres » ; j'avance lentement mais j'avance. La fatigue se ressent, je suis au bout de mes forces et je ne peux faire mieux. Je félicite déjà les féminines devant moi.

A 10h33, Mwen fini en 5ème position féminine de cette splendide épreuve.

Ce que j'en retiens sont les trois jours de courbatures, un ongle en moins (pour l'instant), un genou douloureux (bilan en cours). Mais surtout une immense fierté d'avoir participé à cette sacrée expérience.

Amis traileurs, ce trail est un réel défi à relever ! »

Le semi-marathon de Saint-Laurent, le 10 juin



Ateliers tressage sur feuilles et jus de wassaï animés par les amérindiens de la Multi-technique



La maison des CSA à St-Jean du Maroni



Après un bon rafraîchissement des peintures, la maison des CSA, ancienne école du camp située face à l'ordinaire, accueille désormais de plus en plus de clubs (bricolage enfants, couture, bibliothèque, jeux en réseau...).

Le CSA «bricolage enfants», qui était déjà proposé dans ce lieu, a fait l'acquisition de trente chaises, d'un nouveau lavabo et de neuf étagères colorées afin d'accueillir convenablement les enfants inscrits.

Le local face au CMIA commençant à devenir trop petit pour accueillir tous les livres et lecteurs, la bibliothèque a déménagé pour venir s'installer dans la pièce centrale de la maison du CSA. Et le CSA «jeux en réseau» rejoindra également les lieux d'ici peu.

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré, depuis le lancement du projet en 2016-2017, pour que la maison des CSA prenne forme et vie !



KIKIWI

Revue interne du RSMA - Guyane

CSA



Les CSA au fil des mois

Rugby



L' équipe féminine du COSMA Rugby de Saint-Laurent du Maroni se met aux couleurs du RSMA-Guyane !

Basket



Le paludisme en Guyane



Le paludisme est une maladie provoquée par une infection du sang par un parasite microscopique (*Plasmodium*) qui est transmis, dans notre région, par *Anopheles darlingi*, un moustique nocturne et sauvage.

Il s'agit d'une maladie potentiellement dangereuse mais nous disposons aujourd'hui de moyens pour la prévenir et la soigner efficacement.

En Guyane, les efforts menés pour lutter contre le paludisme ont conduit à une réduction considérable du nombre de cas enregistrés chaque année : plus de 4500 cas en 2005 à environ 600 cas en 2017. Cependant, d'une manière générale, le risque paludique existe encore en Guyane, essentiellement le long des deux fleuves frontaliers et dans les communes de l'intérieur. Quelques foyers sur le littoral sont également connus et contrôlés mais restent en dehors des villes.

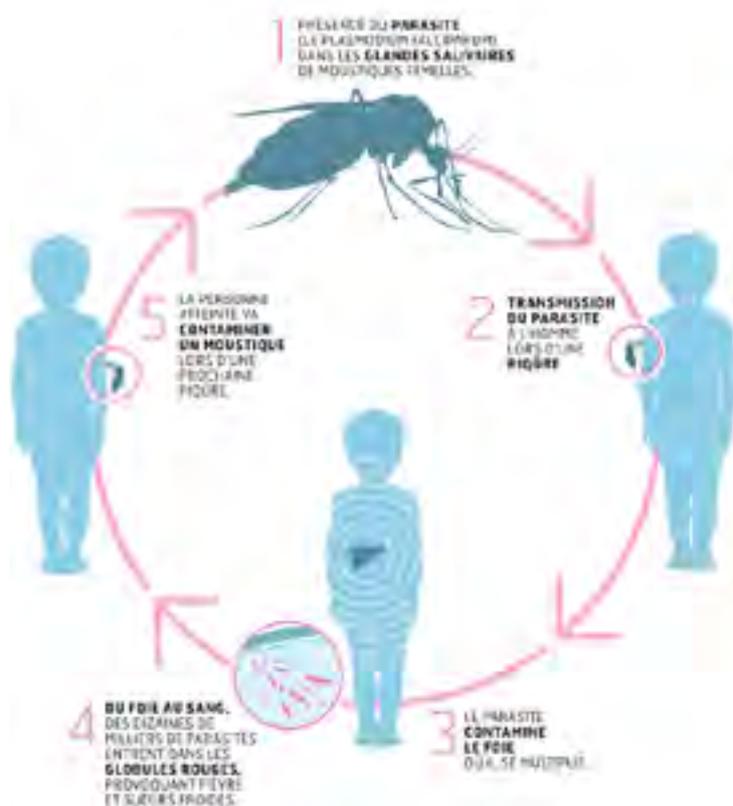
Cf. carte ci-contre.

Une mise à jour trimestrielle des données épidémiologiques concernant la transmission du paludisme est réalisée par la CIRE Guyane et est disponible sur le site de Santé Publique France.

COMMENT SE TRANSMET LE PALUDISME ?

Le paludisme est transmis à l'homme par la piqûre d'un moustique Anophèles, elle-même infectée après avoir piqué un homme impaludé : la femelle, en prenant le repas de sang nécessaire à sa ponte, injecte le parasite. Les mâles ne piquent pas.

Le moustique qui transmet le paludisme est actif la nuit. C'est donc sur la période allant du coucher au lever du soleil que vous risquez le plus d'être piqué et que vous devez vous protéger.



COMMENT SE PROTÉGER DU PALUDISME ?

Aucun vaccin n'est aujourd'hui disponible pour se protéger du paludisme. La prévention de cette maladie repose donc sur deux actions :

- Protégez-vous des moustiques :
 - dormez sous une moustiquaire imprégnée ou dans des chambres fermées et climatisées ;
 - portez des vêtements larges et couvrants ;
 - utilisez des répulsifs cutanés à la tombée de la nuit et au petit matin (en suivant les indications des producteurs) ;

- équipez vos habitations de moustiquaires aux portes et fenêtres.

- Si vous vous déplacez dans une zone de transmission à risque, consultez votre médecin et prenez un traitement préventif (chimio-prophylaxie, exemples : atovaquone-proquanil, mefloquine, doxycycline).

Ce traitement est pris en charge par la Sécurité sociale pour les assurés sociaux de Guyane.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU PALUDISME ?

Les principaux symptômes sont les suivants :

- Une fièvre,
- Des maux de tête,
- Des frissons.

Ces symptômes peuvent être accompagnés de maux de ventre, nausées, diarrhées. Des cycles typiques alternant fièvre, tremblements avec transpiration intense peuvent alors survenir : c'est « l'accès palustre ».

QUE FAIRE SI JE SUIS MALADE ?

Si vous présentez les symptômes décrits ci-dessus :

- Consultez le plus rapidement possible un médecin,
- Ne prenez pas de médicaments sans avis médical (en dehors du paracétamol pour lutter contre la fièvre et les douleurs),
- Reposez-vous sous une moustiquaire pour limiter la contamination des moustiques qui pourraient vous piquer, et qui pourraient ensuite contaminer vos proches.

Lorsque vous êtes malade : un diagnostic précoce et un traitement rapide sont très importants pour maîtriser la maladie. Cela permet d'en raccourcir la durée et limite les complications éventuelles. Il est essentiel de prendre les médicaments jusqu'à la fin du traitement.

Les femmes enceintes et les enfants sont particulièrement fragiles vis-à-vis du paludisme.

Les délais d'incubation sont variables et peuvent être longs, c'est pourquoi pour toute consultation chez un médecin en cas de fièvre, et dans un délai de 12 mois suivant votre retour d'une zone à risque, il est important de l'informer que vous avez voyagé dans une zone de circulation du paludisme.



Aumônier militaire catholique

Madrée
Marie-Andrée CHOAIN
Forces Armées - RSMA
Gendarmerie ouest guyanais
Téléphone : 06 94 22 56 29
05 94 27 95 17
Courriel : choain.marie-andree@
guyane-rsma.fr



Nouvel aumônier militaire protestant

Pasteur Thierry MATHIEU
Aumônier Protestant
06 94 41 02 07
843 407 58 07
05 94 39 58 07
Courriel : thierry-m.mathieu@
intradef.gouv.fr

Base de Défense
EMIA - COMSUP
Aumônerie militaire protestante
Quartier de la Madeleine
CS 56019
97406 CAYENNE cedex

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Rosita DUFEAL

Assistante principale de service social (APSS)
Secrétariat général pour l'administration (SGA)
Direction des RH du Ministère de la Défense
Service de l'accompagnement professionnel et des pensions
Sous-direction de l'action sociale
Antenne d'Action Sociale (AAS) de Cayenne
(SGA / DRH-MD / SA2P / SDAS / CASOM Guyane/AAS
de Cayenne)

Tél : 0594 39 21 69
Fax : 0594 39 21 68

PNIA : 843 407 21 69
rosita.dufeal@intradef.gouv.fr

Permanences à Cayenne

Les lundis après-midi de 14h à 16h30 (un lundi sur deux)
Les jeudis matin de 7h30 à 12h30
Cayenne - La Madeleine - bât. : Multiservices - 1er étage

Permanences à St-Jean du Maroni

Toutes les deux semaines
- RSMA de St-Jean : lundi de 14h à 16h sur rendez-vous
(bureau situé dans le bâtiment N°68) - Tél. : 2.45.27
- Brigade fluviale du 9°RIMA : mardi de 8h à 10h sur
rendez-vous (locaux de la brigade fluviale).

Sorties



Du vendredi 19 au samedi 20/10/2018, Montjoly 2 SALON GREEN DAYS GUYANE - 1^{ER} SALON ÉCO-CITOYEN DES ANTILLES-GUYANE

Allié à un nettoyage de plage géant, ce salon rassemblera tous les acteurs institutionnels, privés et associatifs de Guyane. Résolument expérientiel et transformatif, il est dédié au grand public à travers des stands informatifs, des ateliers et des conférences.

Il participera au changement de la conscience collective et des gestes éco-citoyens.

Durant les vacances d'octobre à Cacao et les fêtes de fin d'année à Javouhey NOUVEL AN HMONG

Au village de Cacao et de Javouhey, les habitants vont fêter le nouvel an hmong durant toute une semaine. Dans la tradition laotienne, la nouvelle année est fêtée à cinq dates différentes et en général à la fin des récoltes.



Le samedi 27/10/2018 à Saül

SUR LES TRACES DU JAGUAR - 3^{ÈME} TRAIL

Le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec la commune de Saül, la CTG et l'ONF organise une course nature sur Saül, course pédestre en forêt sur des sentiers et ouverte à tous.

Trois courses seront proposées :

- Une course de 32 km et 1467 m de dénivelé
- Une course de 24 km et 805 m de dénivelé
- Une course de 14 km et 500 m de dénivelé

Pas de frais d'inscription mais les participants devront couvrir leurs frais de transport, hébergement et restauration.

Date limite d'inscription le 10 octobre 2018, minuit en envoyant un mail à trail-jaguar@guyane-parcnational.fr et en précisant : nom, prénom, date de naissance / la course choisie / nombre de personnes qui accompagne avec leurs noms, prénoms, dates de naissance



Du vendredi 2 au dimanche 4/11/2018, au Camp Saut Léodate à Kourou

CHALLENGE DES AMAZONES

Pour cette 7^{ème} édition, « l'esprit de la forêt » est le thème choisi pour cette édition au camp Saut Léodate. Il s'inspire du lieu et de la culture Saramaca autour de l'animisme : une croyance en un esprit, une force vitale, qui anime les êtres vivants, les objets mais aussi les éléments naturels, comme les pierres ou le vent.

Renseignements : <http://guyane-sportspourtous.org/challenge-nature-des-amazones/>

Le CINÉMA LE TOUCAN de St-Laurent du Maroni est toujours fermé pour travaux.

ET ENCORE PLUS DE SORTIES SUR :

<http://www.guyaweb.com/agenda/>

<https://www.blada.com/sorties/>

La page Facebook La vie au RSMA de Guyane

La page Facebook de la ville de St-Laurent et Cayenne

La page Facebook Idées Sorties Guyane ISG

